



INSCRIPTION ACCUEIL DU MATIN ET (OU) DU SOIR

ANNEE SCOLAIRE : 2019/2020

NOM DE L'ENFANTPRENOM.....
CLASSE.....

JOURS DE FREQUENTATION	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Dérogation accordée pour l'année scolaire	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>
	Soir <input type="checkbox"/>	Soir <input type="checkbox"/>	Soir <input type="checkbox"/>	Soir <input type="checkbox"/>

TARIFS MENSUELS FORFAITAIRES

- 1 jour par semaine : 4€
- 2 jours par semaine : 8€
- 3 jours par semaine : 12€
- 4 jours par semaine : 15€

Un titre de paiement trimestriel vous sera adressé par le trésor public permettant le règlement directement au centre des impôts ou via Tipi par internet

HORAIRES DE L ACCUEIL : Matin de 7h 30 à 8h 30
Soir de 16h00 à 18h15

Gratuité de l'accueil du matin sur présentation de justificatif de travail des deux parents.

Un goûte équilibré est fourni :

- Un produit céréalier : pain ou céréales ou biscuits. Il apporte les glucides nécessaires.
- Un laitage : indispensable pour le calcium et les protéines exigés par la croissance. Cela peut être un bol de lait, une portion de fromage ou un yaourt,
- Un fruit : pour les fibres et les vitamines. Tel quel, en salade, en jus, en compote.

Personnes autres que les parents autorisées à récupérer l'enfant :

Nom.....Prénom.....lien de parenté.....
Téléphone.....

Nom.....Prénom.....lien de parenté.....
Téléphone.....

Date et Signature du responsable de l'enfant.